



MARINÈS VOYAGES

AGENCE DE LA POSSESSION

AGENCE DE ST PIERRE

AGENCE DE ST ANDRE

0262 71 59 33

reservation@marines-voyages.com

SARDAIGNE



A partir de **2365€*/Adulte**

Enfant de moins de 12 ans -15%

Vols + circuit (hôtel 3 & 4 ****)

PENSION COMPLETE CIRCUIT 13 jours : SARDAIGNE

TOUTES LES ENTREES COMPRISES

**Supplément par adulte en chambre simple : 490,00€*

**Tarifs sous réserve, selon disponibilité au moment de la réservation*

PROGRAMME DE 13 JOURS

Du 02 au 14 juin 2021 à partir de 2365 €

Du 10 au 22 juillet 2021 à partir de 2735 €

Du 03 au 15 septembre 2021 à partir de 2365 €



1^{er} jour : REUNION/PARIS



Rendez-vous à l'aéroport de Roland Garros, envol en direction de Paris.
Diner et nuit à bord.

2^e jour : PARIS /CAGLIARI



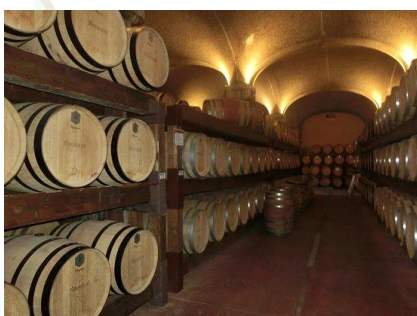
Petit déjeuner à bord, arrivée à Paris dans la matinée, selon le vol, envol vers la SARDAIGNE.

A votre arrivée sur cette île de beauté, départ vers Cagliari.
Déjeuner en cours de trajet.

Arrivée à Cagliari, installation à l'hôtel, moment libre, diner et nuit à l'hôtel.

3^e jour : VISITE CAGLIARI + VISITE du DOMAINE « cantina argiolas » + MURALES SAN SPERATE

Petit déjeuner à l'hôtel, départ pour la visite de la ville de Cagliari, déjeuner en cours de route. Continuation de la visite au Domaine du vin :



Ce vin, issu d'un assemblage équitable de carignano (carignan) et de cannonau (grenache), possède une robe profonde, quasi noire, aux reflets violets à rubis. Le nez est très flatteur (trop peut être ?) sur un fruité noir très mûr voire confituré et un boisé vanillé, avec quelques notes empyreumatiques et d'écorce d'orange. Une petite sucrosité est perçue en bouche, où le vin se montre très souple malgré une acidité bien présente,

les tannins sont très mûrs et ne montrent aucune aspérité, la longueur est belle. Une véritable gourmandise !

visite de la Murales sans sperate, c'est un bourg du sud de la Sardaigne dans une plaine de vergers. C'est aussi une des 4 villes qui sont à l'origine du mouvement des "murales", ces peintures murales qui font la renommée touristique de l'île.



Bien entendu, le mouvement réaliste s'affiche avec justement de beaux fruits en nature morte, des scènes agricoles locales ou encore la procession. A San Sperate les murs sont aussi peuplés de photographies et de sculptures en bois comme une poursuite de cow-boys et d'Indiens.

Dégustation, diner, nuit à l'hôtel.

4^e jour : Nora + SALINE

Petit déjeuner à l'hôtel, départ pour *le saline Conti Vecchi OU Pula et visite des ruines romanes de Nora.* Déjeuner en cours de visite.

La Sardaigne est la 2^{ème} plus grande île de la méditerranée après sa voisine la Sicile. Et cette île possède de beaux trésors naturels : des plages parmi les plus belles d'Europe, et des centaines de grottes ! Le sud reste encore sauvage et n'est pas trop dénaturé par le tourisme.

La Costa del Sud qui va de Teulada à Santa Marherita di Pula, permet de découvrir une série de paysages côtiers, où la beauté de la Sardaigne s'exprime dans sa plus grande force : plages de sable blanc, roches à pic se jetant dans une mer chaude et transparente.

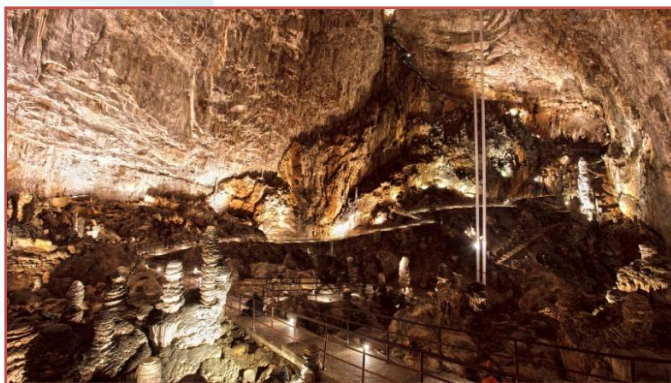
En plus des paysages et de la nature, on y retrouve beaucoup d'aspects culturels, en voyant par exemple le plateau qui abrite la cité romaine de Nora, ruines fascinantes encadrées par une mer cristalline. Pour tout cela, on peut dire que la Costa del Sud est l'une des choses à voir absolument lors d'un voyage en Sardaigne.



Diner, nuit à l'hôtel

5^e jour : VISITE de la MINE PORTO FLAVIA & des GROTTES SU MANNAU

Petit déjeuner à l'hôtel, départ pour la visite de la grotte de *Su Mannau*.



Déjeuner en cours de visite.

Nous ferons un arrêt au **NEBIDA BELVEDERE**, magnifique point de vue, en suivant le sentier minier, très bien aménagé. On aperçoit, au bas des falaises, d'anciens équipements miniers. On a vraiment envie d'aller jusqu'au bout vers porto Flavia et voir de près le fameux « Pain de Sucre ».

Puis Visite de la Gallery Porto Flavia.

Diner, nuit à l'hôtel.

6^e jour : NUORO / MUSEE ETHNOGRAPHIQUE

Petit déjeuner à l'hôtel, départ pour le Musée Ethnographique.



Situé sur une colline qui domine la ville, ce musée est l'un des plus intéressants de Nuoro. Les nombreuses salles de cette très jolie demeure nous donnent l'impression de nous balader dans un petit village. Ici sont présentés les costumes sardes de diverses époques, en faisant ressortir les spécificités de chaque région, de chaque village. Sont également exposés de nombreux bijoux, des instruments de musique, des répliques des différents pains et gâteaux locaux.

Ce musée ethnographique est le plus vaste et le plus important de l'île. Il présente les us et coutumes de la vie traditionnelle en Sardaigne, du travail quotidien aux festivités, de l'habitat aux costumes, de l'alimentation à la religion en passant par l'imaginaire populaire. Univers des bergers, paysans, chasseurs, femmes... Parmi les pièces les plus intéressantes, une série de costumes traditionnels masculins et féminins.

DEJEUNER CHEZ LES BERGERS.

La cuisine typique sarde goûtée en plein air, est encore plus savoureuse, entre les séculaires chênes verts, ou dans les bergeries en déjeunant avec les bergers, expérience qui porte à la découverte des goûts les plus naturels de cette terre ancienne. Dans les bergeries de montagne, les bergers préparent les déjeuners en plein air, à l'ombre de bois de chênes verts et de séculaires genévriers, à contact avec la nature, avec les saveurs et les parfums typiques de notre menu, à base de charcuteries, fromages, mouton bouilli avec des pommes de terre "patat'a perras" et petit porc rôti, pain caractéristique, et tout ça devient encore plus agréable au palais si accompagné par le vin corsé local. Si en outre on veut apprécier un digestif naturel.



Sans additions d'aucun ingrédient, l'eau-de-vie de fabriqué ici, n'a jamais de gradation inférieure aux 50°. C'est la solution idéale pour conclure en beauté un repas abondant.

Diner, nuit à l'hôtel.



7^e jour : NURAGHU SANTU ANTIQUE + VISITE ALGHERO

Petit déjeuner à l'hôtel, départ pour la visite de NUGAHU SAUTU ANTIQUE :

Le **nuraghe Santu Antine**, également appelé **Sa domo de su Re** (en français, *Maison du roi*) est l'un des plus majestueux et importants nuraghes de **Sardaigne**. Il est situé dans la région historique de **Meilogu**, sur le territoire de la municipalité de **Torralba**, dans la plaine de Cabu Abbas où il y a plus de 30 nuraghes, parmi lesquels le **nuraghe Oes**.



L'ensemble du complexe représente un exemple important de l'architecture méditerranéenne préhistorique et il est supposé que la hauteur d'origine de la tour centrale a pu atteindre une taille comprise entre 22 et 24 mètres, ce qui en ferait l'une des constructions les plus élevées pour cette période – après les pyramides égyptiennes, et la tour du **nuraghe Arrubiu**, qui mesurait entre 25 et 30 mètres. Déjeuner, puis continuation de la visite d'Alghero.

Déjeuner en cours de route.

Alghero est une ville située sur la côte nord-ouest de la Sardaigne, en Italie. Entourée de fortifications anciennes, elle est réputée pour son vieux centre aux rues pavées. Elle comprend plusieurs bâtiments à l'architecture gothique catalane, notamment la Cathédrale di Santa Maria, au clocher imposant, le Palazzo Guillot et la Chiesa di San Francesco, une église du XIV^e siècle. La Chiesa di San Michele, non loin de là, arbore un dôme aux tuiles colorées.

Diner, nuit à l'hôtel.

8^e jour : COTES DU NORD + VISITE DE BOSA

Petit déjeuner à l'hôtel, départ pour le village de BOSA :

La pittoresque Bosa se trouve en province d'Oristano, à l'Ouest de l'île, immergée dans la splendide vallée du Temo, le seul fleuve navigable de Sardaigne. La ville médiévale s'étend à seulement quelques minutes de la mer et au milieu de la campagne d'oliviers, vignes et champs d'artichauts.

Bosa, station touristique située à l'Ouest de la Sardaigne, est un village la nature généreuse vous fera découvrir de petits coins de paradis. Les bastions surplombant la mer, les petites criques rocheuses, les paysages sauvages terriblement surprenant sont absolument uniques sur une île silencieuse qu'est la Sardaigne.



A la suite d'événements assez particuliers, la ville de Bosa a réussi à garder son territoire intact. Après la Marina Bosa et quelques petits villages sur la côte, vous pourrez profiter d'une oasis naturelle d'une beauté inégalable, au fil des ans elle est devenue une référence importante pour les chercheurs dans le monde entier.

A Capo Marrargiu, une expérience de protection et de représentation du griffon, une espèce menacée



d'extinction, est en cours depuis des années. A noter la présence de très rares oiseaux de proie comme l'aigle de Bonelli et des mammifères ailleurs persécutés et décimés comme le renard et le chat sauvage.

Bosa est fière de la richesse de son territoire et du projet lié au tourisme. Il faudrait peu pour détruire l'image naturelle de la côte nord du nord, qui relie la vieille ville à Alghero. De l'Isola Rossa, reliée au continent par un pont de pierre et surmontée d'une vieille tour espagnole, jusqu'au port de plaisance, s'est construit un petit groupe de maisons et villas, la vue est à couper le souffle. La plage de Turas est principalement fréquentée par des Bosa.

Sur cette partie de la côte se trouvent des plages de sable marquées par de petites roches et les formes brutes de pierres polies qui rendent le rivage imprévisible et créent une scène naturelle tout simplement unique. Déjeuner, temps libre, diner, nuit à l'hôtel.

9^e jour : CASTELSARDO+ VISITE ENTREPRISE LIEGE

Petit déjeuner à l'hôtel. visite de la ville de Castelsardo en passant par la fabrique de bouchons de lièges.



Située au cœur du golfe de l'Asinara, à environ 30 kilomètres de Sassari, la ville de Castelsardo est le centre principal de l'Anglona et compte près de 5000 habitants.

Lieu riche en traditions, beautés naturelles et artistiques, mais aussi destination touristique renommée, ce village médiéval est un endroit enchanteur pour passer d'inoubliables vacances entre mer, archéologie et nature.



Le liège de Sardaigne a beau être de belle qualité, il est insuffisant pour la production de centaines de millions de bouchons de Ganau. Il faut 25 à 35 ans pour faire pousser un chêne et il ne peut se récolter que tous les dix ans. Les arbres portugais, si réputés, complètent ainsi la matière première du Sarde.

Déjeuner en cours de visite, diner, nuit à l'hôtel.

10^e jour : LA MADDALENA

Petit déjeuner à l'hôtel, départ pour une excursion en bateau dans l'archipel de MADDALENA.

A l'extrémité nord-est de l'île de Sardaigne, près des bouches de Bonifacio (Corse), les îles de La Maddalena constituent de magnifiques témoins rocheux sculptés et érodés par les vents, les derniers lambeaux de granit rose et de porphyre de ce qui unissait la Sardaigne et la Corse il y a des millions d'années. L'archipel est composé d'une soixantaine d'îlots rocheux de toutes les tailles et de 7 grandes îles. Parmi les plus importantes îles de l'archipel, Isola Maddalena (la plus habitée, la plus visitée) et Isola Caprera (maison et tombe de Garibaldi). Autrefois séparées par un bras de mer, elles sont aujourd'hui reliées par un pont qui permet de passer facilement en voiture d'une île à l'autre





Déjeuner, temps libre, diner, nuit à l'hôtel.

11^e jour : OLBIA + VISITE COSTA SMERALDA

Petit déjeuner à l'hôtel, départ pour OLBIA.

La Sardaigne attire irrésistiblement le visiteur par ses côtes splendides qui figurent parmi les plus belles du bassin méditerranéen et par son arrière-pays montagneux et authentique. Son riche patrimoine culturel témoigne de son histoire millénaire et fascine autant que sa cuisine traditionnelle. Au sud, le littoral autour de Cagliari éblouit par une mer cristalline d'un bleu azur et par une nature intacte. Au nord, près de l'agréable ville portuaire d'Olbia s'égrènent de très belles plages entrecoupées par de magnifiques baies de sable et de rochers à l'eau turquoise, propices aux vacances balnéaires pour toute la famille.

Olbia, ville marquée par les empreintes des Phéniciens et des Romains, est aujourd'hui le centre commercial du nord de la Sardaigne grâce à son port touristique et son aéroport international. Le long du littoral aux falaises déchiquetées, des baies aux petites plages de sable se succèdent. Au centre-ville, l'église en granit de San Simplicio avec les restes d'une nécropole romaine vaut certainement une visite.



Déjeuner à la ferme.

Le repas typiquement sarde est délicieux, composé uniquement des produits de la ferme et particulièrement généreux ! Bien que savoureux, il est quasiment impossible de manger tout ce que "Lu Branu" nous propose Chaque soir, des dizaines de visiteurs se bousculent, il est donc impératif de réserver !

Visite de la « COSTA SMERALDA »

La Costa Smeralda est un cocktail magique de **mer, soleil, musique et gaieté** auquel on ne peut pas résister. Située sur la côte nord-orientale de la Sardaigne, entre le golfe de Arzachena et celui de Cugnana, il doit son nom particulier à la **couleur de la mer** et aux variations chromatiques des **eaux cristallines** qui serpentent à travers un dédale de rochers de granit créant des panoramas magnifiques.



La Costa Smeralda synonyme de plages de rêve, de petites baies solitaires, de mer aux nuances très douces. Des maisons très basses sont entourées de granit et de maquis méditerranéen, de nombreuses villas, de champs de golf et de ports touristiques entourés par la nature.



Ces éléments s'ajoutent à l'histoire et à la nature d'une région aux traditions anciennes riche en endroits à la mode, petits restaurants, bars et magasins de la charmante **Portocervo**, la perle de la Costa Smeralda.

Déjeuner.

Gaie, colorée et mondaine, cette station de villégiature est un véritable paradis, fréquenté chaque année par des personnalités célèbres et par le jet set international, qui amarrent avec leurs yachts blancs. La côte est entourée d'endroits charmants à découvrir; au sud de Porto Cervo il y a les plages magnifiques de **Golfo del Pevero**, de **Cala di Volpe** et de **Punta Capriccioli**, en face de laquelle se trouvent les îles de Mortorio et de Soffi, qui font partie du Parc National de la Maddalena.

La station de villégiature de Porto Rotondo, qui donne sur le golfe de Cugnana, est aussi très connue par ses villas et ses petites places aux magasins entourés d'une végétation luxuriante.

Diner, nuit à l'hôtel.

12^e jour : OLBIA/PARIS/REUNION

Petit déjeuner à l'hôtel, selon l'heure du vol, temps libre puis transfert à l'aéroport, envol en direction de la Réunion via Paris, diner et nuit à bord.

13^e jour : REUNION

Arrivée à la Réunion.

Fin de nos prestations.



Le prix comprend :

- le vol aller/retour Réunion-Paris
- vol PARIS/SARDAIGNE/PARIS
- Hébergement en hôtels 3 & 4 ****
- Le service d'un autocar pour les déplacements
- Toutes les visites mentionnées.
- Tous les droits d'entrées
- Taxes et services hôteliers
- Une réunion d'information pour le groupe
- Les assurances assistance, rapatriement, dommages aux bagages (si plus de 10 participants)

Le prix ne comprend pas :

- Les boissons (autres que dans le programme)
- L'assurance annulation
- Les dépenses personnelles



Conditions de vente

Article 1 : Présentation

La société MARINÈS VOYAGES est une société à responsabilité limitée dont le siège social est au : 9 Avenue Salvador Allende, commerce 2, 97419 La Possession
Numéro SIRET : 75407425000020 - APE 7911 - RCS SAINT-DENIS - Numéro immatriculation IM974120018

GARANTIE FINANCIERE : ATRADIUS CREDITO Y CAUCION S.A., 159 rue Anatole France, CS05118, 92596 Levallois Perret Cedex. RCP : HISCOX au 12 quai des Queyries – CS 41177 – 33072 Bordeaux. Contrat numéro : HA RCP0227935 - Assurance : April international : Contrat numéro : 2110, TSA 20779 - 92679 COURBEVOIE CEDEX - FRANCE 110, Avenue de la République - 75545 Paris Cedex 1.

Article 2 : Utilisation du site internet

L'utilisation du site internet a pour but d'informer l'utilisateur afin de mieux préparer son voyage et d'accéder à diverses informations liées aux voyages, d'obtenir le maximum de renseignements sur les circuits. L'utilisateur pourra alors se renseigner à l'agence pour les modalités de son inscription.

Les informations sur le site n'ont aucune valeur contractuelle. En cas d'inexactitude ou de changement des informations sur le site, Marinès Voyages ne pourra pas être responsable. L'utilisateur doit être majeur (18 ans). Le prix indiqué sur le site est le prix TTC, compris les frais de dossiers, l'utilisateur trouvera sur le site des informations ayant pour but d'orienter ses recherches.

Article 3 : Formalités

Il est de votre responsabilité de prendre connaissance des formalités nécessaires à l'accomplissement de votre voyage et de les respecter en vous adressant aux consulats ou ambassades des pays visités. Les frais relatifs à ces démarches sont à votre charge. En cas de non-respect ou de refus de ces formalités vous pénalisant rendant impossible le départ, Marinès Voyage ne sera pas responsable des frais engagés ;

Pour les destinations étrangères hors Union Européenne. Vous devez avoir un passeport en cours de validité, certains pays exigent que la validité du passeport soit supérieure à six mois après la date de retour et que vous soyez en possession d'un billet aller-retour etc. Certains pays exigent que le passager justifie d'une assurance pour délivrer le visa.

L'orthographe du nom et prénom sur les billets doivent correspondre exactement à ceux qui figurent sur le passeport, pièce d'identité, visa...

Article 4 : Conflits

Toute réclamation doit être faite par courrier par lettre recommandée avec accusé de réception et adressée au siège de l'agence ci-dessous.

MARINÈS VOYAGES au 9 Avenue Salvador Allendé, Commerce 2, 97419 LA POSSESSION

Après avoir pris connaissance du dossier, après un délai de 60 jours, le client pourra saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, le plus proche de du siège de l'agence, s'il n'y a eu aucune solution à l'amiable.

Article 5 : Tribunaux

Tout litige relèvera des Tribunaux français. En cas de litige ne trouvant pas une solution, l'affaire sera portée au tribunal ou dépend le siège social de Marinès Voyages.

Article 6 : Règle pour l'aérien

Concernant les prestataires aériens, les compagnies d'assurance et autres, Marinès Voyages est un intermédiaire. La responsabilité de Marinès Voyages est définie par les articles L211-7 et L211-17 du code du tourisme et par l'article 15 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004. A la signature du contrat de Vente, le voyageur reconnaît que Marinès Voyages agit uniquement en qualité de mandataire pour toutes les prestations hors forfait touristique au sens de l'article L. 211-3 du Code du tourisme.

Les conditions d'exécution du transport aérien sont régies par les compagnies aériennes. Toutes les modifications venant de la compagnie aérienne, font partie des contraintes spécifiques du transport. Elles sont, liées à divers événements et toujours dans un souci de garantir la sécurité des passagers.

Au moment de la réservation, vos relations contractuelles pour la délivrance du service aérien seront conclues avec les compagnies aériennes mentionnées sur la réservation.

Marinès Voyages ne saurait voir sa responsabilité engagée notamment en cas de modifications des horaires, de retards, annulations ou autres, imputables à des cas de force majeure (grèves, intempéries, épidémies, guerres, séismes...) ou du fait du client, notamment en cas de présentation après l'heure de convocation à l'aéroport, refus d'embarquement pour non-respect des formalités administratives ou sanitaires exigées, non-présentation à l'embarquement, etc.. ou du fait de tiers étrangers à la fourniture de la prestation prévue.

Tous les frais relatifs à ces imprévus (frais de taxi, hôtel, restauration, acheminement aérien etc.) seront alors à la charge du client.

Marinès Voyages vous informe qu'il existe une réglementation communautaire qui confère des droits aux passagers en cas de surréservation, d'annulation ou de retard.

En réservant vos billets, vous acceptez implicitement ces conditions.

Le prix des billets hors taxes, le prix des taxes et surcharges, les frais de services et les assurances éventuelles. Marinès Voyages vous informe que le prix du billet et des taxes sont susceptibles de modification sans préavis des compagnies aériennes. Seuls l'émission et le règlement fixent les tarifs de manière définitive. Marinès Voyages ne pourra être tenu responsable des éventuelles variations tarifaires appliquées par les compagnies.

Toutes les compagnies figurant dans le moteur donnent accès à l'option de réservation.

La réservation ne garantit pas le prix du billet.

Par contre, l'émission des billets est subordonnée à l'existence d'accords inter-compagnies autorisant l'agence à les émettre. Cette vérification ne peut être faite que par l'agence.

Dans le cas où l'émission n'est pas possible, le passager devra se rendre en agence afin de trouver une solution avec des vols et un tarif éventuellement différents.

Marinès Voyages ne peut être tenu responsable de l'impossibilité d'émission des billets du fait de l'inexistence d'accord inter-compagnies.

Article 7 : Assurances

Vous avez la possibilité lors de votre réservation aérienne de prendre une assurance.

Cette assurance est proposée en collaboration avec notre partenaire, April international :

TSA 20779 - 92679 COURBEVOIE CEDEX - FRANCE 110, Avenue de la République - 75545 Paris Cedex 1. Plusieurs formules d'assurance sont possibles pour ce contrat : Les risques couverts et les montants garantis pour ces formules sont indiqués sur la notice de l'assureur.

Les éventuelles déclarations de sinistre se font directement auprès de la compagnie d'assurance, en respectant les modalités du contrat d'assurance.

Dans tous nos forfaits (circuits en groupes), les assurances assistance, dommages aux bagages et rapatriement sont comprises à partir de 10 Pax partantes. Etant forfaitaire et relative au groupe, ces assurances ne sont pas déductibles du tarif du circuit.

Les assurances individuelles (multirisque et annulation) ne sont plus remboursables dès le lendemain de la souscription.

Article 8 : Précision sur les tarifs

Les tarifs de chaque compagnie vous seront précisés en agence.

Les billets d'avion ne sont ni modifiables, ni échangeables, ni remboursables, sauf dans certains cas.

Lorsque la réservation est validée par un paiement et les billets sont émis, les assurances et les frais facturés par l'agence ne sont pas remboursables.

En cas de modification, Marinès Voyages ne peut garantir des vols et des tarifs identiques à la réservation initiale.

En cas de refus, la réservation sera immédiatement annulée, sans aucun préjudice pour les deux parties

En cas de validation du contrat, le règlement total du billet vous sera demandé afin de permettre à l'agence d'émettre vos billets.

Le voyageur est tenu de respecter les conditions de chaque compagnie, c'est-à-dire, de se présenter à l'enregistrement au moins trois heures avant l'heure de départ de l'avion pour les vols internationaux et au moins deux heures à l'avance pour les vols intérieurs, concernant les vols retours, quelque soit le type de vol, il est préférable de confirmer sur place auprès de la compagnie aérienne son vol retour, au plus tard 72 heures avant la date prévue.

Par la même occasion vous serez informés sur des éventuels changements d'horaires et autres, n'étant pas présent à l'embarquement sur un vol aller entraînera l'annulation du vol retour sans possibilité de modifier ou d'obtenir le remboursement des vols. En cas de retard ou d'annulation, la (les) compagnie(s) n'ont pas obligation d'assurer le transport.

Article 9 : Règles sur les circuits en groupe

Pour tous les circuits en groupes nos prix comprennent :

Une réunion d'information avec le groupe/Le billet d'avion, une liste des compagnies aériennes, ci-dessous, vous informant le nom de chaque transporteur, pour chaque destination/ Les frais de dossiers

- Les taxes d'aéroport et de sécurité./L'assistance de notre représentant sur place./L'hébergement dans les hôtels cités aux programmes ou similaires (de même catégorie)/Le circuit en pension complète (sauf si ce n'est pas prévu dans la brochure)/Les transferts en autocar climatisé durant le circuit./Les visites mentionnées dans le programme avec guide régional francophone./Les taxes et services hôteliers./L'assurance APRIL international, assistance médicale, dommages aux bagages rapatriement/Les services d'un interlocuteur de Marinès Voyages, si le groupe est constitué d'un minimum de 20 adultes payants.

Nos prix ne comprennent pas : Les boissons durant les repas/ Les excédents de bagages./Les extras, les dépenses à caractère personnel/Les pourboires, guides et chauffeurs

Article 10 : Prix

Le montant fixé pour la réalisation de notre circuit est un prix forfaitaire, en cas d'erreur (impression ou autre...), le prix applicable sera celui indiqué lors de la réservation et confirmé sur le bon d'inscription. Toute inscription doit être accompagnée d'un versement de 30% du montant total du voyage

Le solde doit être réglé au plus tard 45 jours ouvrables avant la date de départ.

Le client n'ayant pas réglé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. Pour les inscriptions intervenant moins de 30 jours avant le départ, le règlement intégral du prix sera demandé. Pour certaines destinations le nombre minimum sans supplément pourrait être à partir de 4 personnes, vous trouverez, ci-dessous la liste des destinations avec le nombre minimum d'inscrit par destination.

Aucun remboursement ne pourra intervenir en cas d'absence, au moment du départ, des documents administratifs exigés aux frontières.

Le client qui abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans sa totalité.

Article 11 : Révision de prix

Conformément à l'article L 211-12 du code du Tourisme les prix prévus au contrat sont révisables jusqu'à 30 jours avant le départ, pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances et taxes, des taux de change.

Article 12 : Annulation du voyage

Nous nous réservons le droit d'annuler le voyage 21 jours avant la date du départ si le nombre de participants n'est pas réuni. Les sommes encaissées seront remboursées intégralement. Aucune indemnité complémentaire ne sera due aux clients. De même et dans le cas d'annulation imposée par des circonstances de forces majeures ou des raisons de sécurité.

Article 13 : PRESTATAIRES

-Hôtels : dans tous les programmes une liste d'hôtels sera précisée ou similaire (de même catégorie), selon la disponibilité au moment de la réservation.

- Transport : Bus : Tous nos circuits (partie terrestre) se font en bus, des informations sur le confort du bus sont fournies dans le programme, dans certains programmes des vols intérieurs sont précisés également.

- Compagnie aérienne : Nous utilisons les compagnies aériennes ci-dessous dans tous nos circuits pour les vols au départ de la Réunion :

Pour les correspondances et vols intérieurs, les informations concernant les noms des compagnies utilisées sont indiquées le jour de la réunion d'information ou à l'aéroport lorsque l'agence continue à prendre des inscriptions après la réunion d'information. En cas de changement d'horaire de la compagnie ou d'impossibilité ne rendant pas le programme possible, un changement de compagnie aérienne pourrait être effectué.

Europe/les Amériques : AIR FRANCE – CORSAIRFLY – AIR AUSTRAL – FRENCH BEE - XL AIRWAYS *Afrique du Sud : AIR AUSTRAL***Maurice** : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Chine : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS***Inde** du Nord et Sud : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS***Madagascar** : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS***Malaisie** : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS***Thaïlande** : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS***Vietnam** : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS.

Article 14 : Minimum de personnes pour garantir le groupe

Le nombre d'inscription pouvant garantir le voyage sans augmentation de tarif est de 20 personnes pour la plupart des départs. Ce nombre peut être inférieur selon la spécificité du départ, le détail est généralement indiqué sur le programme. Pour les circuits passant par la métropole sans accompagnateur, selon le nombre de personnes le programme pourrait être modifié.

Article 15 : Conditions d'annulation par personne (forfait tourisme)

300.00 EUR plus de 60 j. avant départ

25.00% entre 59 j. et 45 j. avant départ

50.00 % entre 44 j. et 30 j. avant départ

75.00 % entre 29 j. et 21 j. avant départ

90.00 % entre 20 j. et 07 j. avant départ

100.00 % entre 06 j. et 0 j. avant départ

Ces conditions sont valables uniquement pour les prestations touristiques. Une personne en extension sur un groupe ou ayant des vols hors dossier de groupe sera soumise avant tout aux conditions des billets d'avions puis aux conditions d'annulation générales.

Pour les billets d'avions, ils sont soumis aux conditions de la compagnie aérienne. Les billets sont non remboursables et non modifiables, sauf mentionnés dans les conditions fixées par la compagnie.

Article 16 : Prestations hôtelières

Toute prestation réservée par le client doit faire l'objet d'une demande écrite par l'agent au prestataire.

Cette demande auprès du fournisseur doit être confirmée, par retour de mail dans un délai de 7 jours à la signature du contrat par le client.

Dans le cas inverse, le client se verra rembourser l'acompte versé.

